

ANGERS CYCLISME

ECOLE DE VELO

Catégories Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes et Cadets

1- Rappel des horaires et des lieux d'entraînements :

- Le MERCREDI à Sainte Gemmes sur Loire sur le parking de la salle des sports des Grands Jardins.
 - de 14h à 16h : Poussins, Pupilles (groupe1a), Benjamins, Minimes (groupe1b)
 - de 16h à 17h30 : Minimes et Cadets (Groupe 2) -sortie **route** avec Jean-Paul Raimbault
- Le SAMEDI au vélodrome d'Angers : Deux groupes par tranche horaire.
 - de 13h30 à 15h30 : Poussins, Pupilles (groupe1a), Benjamins plus certains minimes (groupe1b),
 - de 15h30 à 17h30 : Minimes (groupe 2a) et Cadets-juniors (Groupe 2b)

Lors des Challenges des écoles de cyclisme, l'entraînement du samedi du groupe 1 et 2a est annulé.

Par contre, l'entraînement du groupe 2b est maintenu.

Lors des manches du TRJV, les entraînements des groupes 1 et 2 sont maintenus.

- Le MARDI au vélodrome d'Angers : Séance orientée sur les disciplines de la **piste**.
 - de 18h à 19h30 : Minimes et Cadets
- Le JEUDI : Séance orientée préparation au TRJV par Jean-Paul Raimbault.
- 1er rv jeudi – parking du lac de Maine
 - de 18h à 19h30 : Benjamins, Minimes et Cadets

2- Les compétitions :

Pour toutes les catégories sauf cadets :

Challenges des écoles de cyclisme : C'est plus cyclisme route, mais tous les vélos sont acceptés. Le programme comprend 3 épreuves. Gymkhana, Vitesse de 60 mètres, Cyclo-cross ou Route.

Les épreuves se déroulent en général le samedi après-midi à 15 heures. Le dirigeant d'Angers Cyclisme responsable des engagements et des déplacements est **Régis Normand**.

Pour toutes les catégories :

Trophée régional des Jeunes Vététistes : C'est V.T.T. Le programme comprend 2 épreuves. 1 cross country et une autre épreuve (trial ou descente ou course d'orientation).

Les épreuves se déroulent le dimanche toute la journée. L'éducateur d'Angers Cyclisme responsable est **Eric Souplet**. Il se charge de l'organisation du déplacement et du couchage car le départ se fait le samedi après midi pour reconnaître le circuit.

Pour les Minimes et cadets :

Les coupes régionales VTT : C'est un cross-country qui se déroule le dimanche matin à 11h30. (6 manches)

Les courses sur Route : C'est une épreuve sur route qui se déroule le dimanche après-midi (toute la saison)

Les courses sur Piste : Ce sont plusieurs épreuves qui se déroulent sur le vélodrome d'Angers : 4 mercredis dans l'année à partir de 17h.

La commission technique du club souhaite que :

- Tous les jeunes participent aux manches du **Challenge des écoles de cyclisme** et au **Trophée Régionale des Jeunes Vététistes (T.R.J.V)**. Les épreuves de régularité sont facultatives.

- Que les minimales en plus de leur spécialité (Route ou VTT) participent au Challenge des écoles de cyclisme.

3- Règlementation spécifique suivant la discipline :

Ecole de cyclisme :

- Développements limités : 5.60 m pour les poussins, Pupilles et Benjamins et 6.10 m pour les Minimales
- Les cales pieds ou pédales automatiques sont obligatoires.
- Un même vélo pour les 3 épreuves, sauf pour les benjamins et les minimales ou le changement de vélo est autorisé pour le cyclo-cross.

T.R.J.V :

- Lors de l'épreuve du trial seules les pédales plates sont autorisées. Les cales pieds ou pédales automatiques interdites,
- Obligation d'avoir le même cadre, roues et fourche pour les 2 épreuves.

4- Les engagements :

Sauf pour les compétitions d'école de cyclisme, L'engagement est payant suivant la discipline pratiquée. Le règlement de votre engagement se fait sur place le jour de la course sur la présentation de votre licence.

➤ **Route, Piste, Cyclo-cross** : 3,90 €, ➤ **T.R.J.V** poussins à minimales : 3 € ➤ **Vététistes Cadets** : 6 €

Attention : tout engagement est dû

TROPHEE REGIONAL DES JEUNES VETETISTES

Auprès de **Eric Souplet** soit lors des entraînements ou tél. 06.26.95.76.50– **15 jours avant l'épreuve.**

L'ECOLE DE CYCLISME

Auprès de **Régis Normand** soit lors des entraînements ou tél. 06.71.17.47.46 : **8 jours avant l'épreuve.**

VTT CROSS-COUNTRY : Coupe régionale

Auprès de **Jean-Paul Raimbault** : tél. 06.65.11.17.75 ou 02.41.36.26.00– **15 jours avant l'épreuve.**

ROUTE

Au plus tard, 6 jours avant l'épreuve, Le **lundi soir, de 18 h à 20 h** soit : en venant au stade de l'Arceau ou en téléphonant au **02-41-60-15-94**

Si vous oubliez, contactez exceptionnellement, **Michel Mosset 02.41.44.01.38** le lundi soir chez lui jusqu'à 21h

V.T.T DESCENTE V.T.T TRIAL et PISTE

Auprès de **Pierre Fuseau** soit lors des entraînements ou tél. **02.41.39.84.32, 06.77.19.95.82** **7 jours avant l'épreuve.**

5- Matériels et Equipements obligatoires à apporter lors d'une compétition :

- La licence
- Le casque
- Les gants
- Le maillot du club
- 4 épingles à nourrice
- Bidon d'eau
- Matériel de réparation
- Pour la descente VTT – équipement spécial (casque intégral, gants longs, protection dorsale, coudières, genouillères)